

Février
2019

Villegly, notre village

Journal Municipal édité par la commune de Villegly



Edito La qualité de vie

Les services INSEE de la région OCCITANIE viennent de réaliser une étude traitant de la qualité de la vie des habitants de la région OCCITANIE.

Cette étude fait un état des lieux des différents bassins de vie de notre région au nombre de six en prenant en compte des critères de dimension financière et matérielle, sanitaire, sociale et sociétale.

VILLEGLY fait partie du bassin de vie du CARCASSONNAIS ainsi défini : territoire avec accès rapide aux services mais avec des fragilités sociales.

Ce qui place notre bassin de vie à l'épicentre entre les grandes métropoles TOULOUSE et MONTPELLIER et les territoires profondément ruraux avec des handicaps au niveau de la dimension financière et matérielle, professionnelle, sociale (lien social).

A l'opposé notre bassin dispose des atouts au niveau de la dimension sanitaire, accès aux services, la mobilité et le logement.

Sur les bases de l'étude INSEE, il m'a paru intéressant de voir si la qualité de vie à VILLEGLY répondait à ces critères.

Au niveau de l'activité professionnelle, il est indéniable que le centre bourg CARCASSONNE est le principal fournisseur d'emploi, cependant le dynamisme de notre tissu commerçants et artisans locaux ainsi que la politique municipale en matière d'économie sociale et touristique ont créé des niches d'emplois locaux.

Au niveau social, que ce soit auprès de l'enfance que des personnes agréées, le village possède de nombreuses infrastructures qui répondent aux besoins (écoles, garderie-cantines, portage repas aînés).

Au niveau sociétal, l'engagement de bénévoles dans les nombreuses associations locales ainsi que les équipements communaux mis à disposition, favorisent ce lien social indispensable à la vie d'une cité.

Au niveau sanitaire, la commune avec persévérance essaie de rattraper le retard. Ces dernières années ont vu l'installation de professionnels de santé (infirmiers, kiné, ostéopathe). Les difficiles démarches pour l'installation d'un médecin ne sont pas interrompues et toutes les pistes sont explorées.

Au niveau de l'accès aux services, même si les principaux sont situés à CARCASSONNE, les services administratifs municipaux restent "une porte d'entrée" et la mise en place de l'agence postale communale a permis de "sauver" ce service au niveau communal de proximité.

Au niveau de la mobilité, le service des transports publics géré par CARCASSONNE AGGLO permet aux résidents de la commune de bénéficier de lignes régulières mais également de transport à la demande, ainsi qu'un service pour personne à mobilité réduite.

Au niveau logement, on peut dire que la commune est bien dotée avec un panel qui répond à toutes les catégories sociales, tant au niveau locatif (senioriales, opération MARCOU, divers privés.....) qu'à l'accession (terrains à bâtir).

Cependant et pour conclure, je ramènerai la qualité de vie ou son propre bien-être, au-delà de ces critères définis par l'INSEE, à celle que chacune et chacun privilégie, ainsi qu'à la perception qu'il a de sa propre vie.

Bonne et belle année 2019 !
Alain MARTY, maire

n° 21

Sommaire

LES BREVES
pages 2 & 3

**CLIN D'OEIL SUR
LE PASSE**
page 4

**VILLEGLY PENDANT
LA GUERRE**
page 5

LES ASSOCIATIONS
pages 6 & 7

**INFOS PRATIQUES
ETAT CIVIL**
page 8



Brèves Municipales...

Inondations : Infrastructures lourdement touchées



Barrage de Barrière

Le 15 octobre le département était une fois de plus frappé par un événement climatique exceptionnel. Villegly bien que moins touché que les communes voisines, a toutefois subi les affres des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le Cabardès et le Minervois. La voirie et les réseaux ont par endroit beaucoup soufferts, tout particulièrement aux abords de la Seize, où quelques habitants ont vu leur habitation envahie par les eaux. Suite aux divers constats, les dossiers d'aide aux travaux pour la remise en état ont été présentés aux différentes administrations, afin que puissent être réalisés les travaux dans les meilleurs délais. Nous remercions à cette occasion les personnes qui se sont portées volontaires pour aider les sinistrés ainsi que les personnes qui se sont rendues disponibles pour le nettoyage des infrastructures communales.

Restauration du monument aux morts

Dans le cadre de la construction du futur hôtel de ville, la requalification du site va permettre la restauration du monument aux morts. Une opération délicate qui a vu notre poilu entouré de toutes les précautions et ceint de plusieurs harnais, afin que son retour sur terre se fasse sans dégât. Très prochainement, il retrouvera une place de choix sur le parvis de la nouvelle Mairie. Prêt pour la prochaine commémoration du 8 mai.

Téléalerte

Vous pouvez toujours vous faire inscrire sur la liste de diffusion des alertes de la commune (météo, travaux, ...) en vous rendant au secrétariat de la Mairie.

Arbre de la Laïcité, cérémonie des écoles

Le 14 décembre, les élèves du primaire se sont rendus, accompagnés des enseignants, des parents et des élus de la commune, autour de l'arbre de la laïcité. Drapeaux et messages préparés par les enfants sur les thèmes de la Liberté, l'Égalité et la Fraternité ont été suspendus aux branches de l'olivier. Pour clôturer cette manifestation, les participants ont entonné la Marseillaise en formant, main dans la main, une chaîne humaine.



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre 1918, pour le 100ème anniversaire de l'Armistice de la première guerre, a été à la hauteur de l'événement. La municipalité avait organisé la manifestation à travers un protocole civil et militaire. Le cortège avec à sa tête les porte-drapeaux, les enfants, les anciens combattants, les élus et la population a traversé le village pour se rendre au monument où l'attendait un piquet militaire constitué de soldats du 3ème RPIMA et d'une délégation de militaires Anglais du 3ème Para basée à Colchester. La cérémonie s'est poursuivie par l'appel aux morts pour la France par les élèves de l'école, qui ont ensuite lu, tour à tour, des lettres de poilus dont celle du lieutenant Aubert. La Marseillaise interprétée à cappella par Michel CONQUET et les chants patriotiques entonnés par la chorale des Cigalous ont agrémenté la commémoration. La manifestation s'est terminée par le traditionnel vin d'honneur dans la salle polyvalente.



Travaux Eglise

Dans le cadre de la politique de conservation du patrimoine, des travaux de restauration de l'église doivent avoir lieu.

Jardin «ouvrier»

Lors du dernier conseil municipal, il a été envisagé un projet de «jardin ouvrier». Une réunion d'information sera organisée ces prochains mois. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Dans le cadre du D.I.C.R.I.M. (document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) indiquant les phénomènes susceptibles d'impacter notre commune, nous avons réalisé, au cours de ces 14 derniers mois les actions suivantes :

- Mise en ligne régulière du PCS à jour depuis juillet 2015,
- Mise en ligne à compter du 24/08/2017 des mémo-plaquettes rappelant les comportements à adopter en cas de risque majeur pouvant subvenir sur la commune,
- Distribution de ces mêmes plaquettes à chaque domicile à compter du 29/08/2017.
- Mise en ligne des mémo-plaquettes reçues le 06 septembre 2018 «les huit bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses».
- Distribution de ces mémo-plaquettes à chaque domicile, chez les commerçants et aux écoles le 17 septembre 2018.

Cérémonie des vœux

Le 11 janvier 2019 avait lieu à la salle polyvalente les traditionnels vœux à la population. Devant une assemblée toujours aussi nombreuse, Monsieur le Maire accompagné de son Conseil Municipal a relaté les différentes actions menées dans la commune durant l'année écoulée et a fait état des investissements qui seront engagés en 2019.

Cette manifestation a permis cette année de mettre à l'honneur Maryvonne MAURY qui a reçu des mains du premier magistrat de la commune la médaille vermeil du travail pour 30 ans de service auprès de la population et plus particulièrement auprès des enfants des écoles maternelles. Au cours de cette cérémonie, la population a pu féliciter Georges FRANC secrétaire général de la Commune qui, depuis le 1^{er} janvier a fait valoir ses droits à la retraite. A cette occasion Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la ville ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse.

Un vin d'honneur offert à la population a clôturé cette soirée.



Secrétariat de mairie

Georges FRANC ayant fait valoir ces droits à la retraite, la municipalité a fait appel à candidature pour pourvoir le poste de secrétaire général de la mairie. Depuis le 1^{er} janvier, c'est Madame Sylvie ROBIN qui occupe cette fonction. Elle a fait ses premiers pas dans l'administration territoriale au sein de la communauté de communes du Minervois-Cabardès. Elle poursuivra, en rejoignant le CIAS de Carcassonne Agglo pour occuper le poste de responsable du pôle finances. Native de Villegailhenc, elle réside à Bagnoles. Nous souhaitons la bienvenue à Sylvie.

Démographie, les chiffres du dernier recensement

Le dernier recensement a été réalisé courant 2018. Nous remercions la population pour l'accueil réservé aux agents recenseurs. C'est avec impatience que les données officielles étaient attendues. La population du village a augmenté de 8,55% portant le nombre d'habitants à 1157 soit 100 habitants de plus par rapport au dernier recensement de 2013. Un essor conséquent mais raisonné, qui permet à la commune de maîtriser l'expansion permettant de faire face aux exigences sociétales et financières.

Du nouveau pour le tri des déchets



Pour simplifier le tri des emballages et améliorer le recyclage et la valorisation des déchets, le Covaldem11 a décidé de faire évoluer les consignes de tri. Vous pouvez désormais déposer dans votre conteneur de tri tous les emballages ménagers et tous les papiers :

- tous les emballages plastiques sans distinction.
- tous les emballages en métal, carton, cartonnage.
- toutes les briques alimentaires.
- tous les papiers.

Réforme listes électorales

Pour lutter contre l'abstention, les lois du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place sera effective au 1^{er} janvier 2019 et géré par l'INSEE.

Cette réforme a renforcé les prérogatives du maire en la matière en lui confiant la responsabilité des inscriptions et des radiations. Elle a également institué une commission de contrôle, par commune, chargée d'opérer un contrôle a posteriori sur les décisions du maire et d'examiner les recours administratifs préalables qui seraient formés par les électeurs concernés.

Cette commission sur la commune est composée de M. S. AZEMA (mairie) M. J.C. FOURES (tribunal) et Mme M. LACUVE (préfecture).

Dorénavant les personnes qui répondent aux conditions pourront s'inscrire durant toute l'année (date limite pour une élection jusqu'au 6^{ème} vendredi avant la date du scrutin)

Pour les européennes du 26 mai 2019, à titre transitoire la date limite sera le vendredi 31 mars 2019.

Investissement Camping de Ste Anne

Afin de compléter l'offre commerciale du camping, 10 mobiles-homes supplémentaires vont être installés très prochainement.

ÉTABLISSEMENTS ROBERT
ELECTRICITE
Réseau électrique - Eclairage Public- Lotissement
Electricité Industrielle- Bureau d'étude
22 rue de la gare - **11250 POMAS**
Tél. 04 68 69 40 10 - Fax. 04 68 69 49 16

SNERHA
Services et Equipements Hydrauliques
Aquatech
Alain LANDELLE
Ingénieur hydraulicien, diplômé de l'INPG
Toute l'eau qu'il vous faut
• ARROSAGES AUTOMATIQUES
• POMPAGES-IRRIGATIONS
• TRAITEMENTS DES EAUX
Carcassonne contact@aquatech11.fr • www.aquatech11.fr
Tél. 04 68 258 208 - Fax 04 68 714 763
640 Boulevard Henri Bouffet - Z.I. Salvaza

Clin d'oeil ...

Sur le passé de Villegly

VILLEGLY AU XIX^{ème} siècle

Barrière : Par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 1860, le Général avait eu l'autorisation de barrer le ruisseau. Il fit construire en mur en travers de la Ceize «et a ainsi formé un réservoir destiné à ramener (sic) les eaux pluviales et à employer ces eaux à l'irrigation de ses propriétés».

Ce barrage, appelé «Barrière» existe encore. Le mur mesure environ 40 mètres de long, 11 mètres de haut et 3 mètres d'épaisseur au sommet. Il fallut ensuite amener les eaux retenues par une rigole, ou «béal» sur les parcelles à irriguer, situées près du village, à côté du monument aux morts actuel. Comme son compatriote Riquet, le Général fit creuser une rigole épousant les courbes du niveau du terrain. Malgré les protestations de plusieurs propriétaires fonciers, ce projet fut mené à bien (jugements des 1^{er} avril 1870 et 16 février 1871 - Archives de ma famille). Les propriétaires des fonds traversés pouvaient prendre de l'eau au béal, mais seulement avec une «baralio» (puisette).

Au milieu d'un bosquet de pins sylvestres, Barrière est un but de promenade fréquenté au printemps, égayé par la cascade, qui, échappée de la nappe liquide, franchit le mur en bondissant. Aujourd'hui désaffecté, faute d'entretien, le bassin s'envase progressivement. Et souvent, en été, il ne reste plus qu'une petite flaque croupissante.



Le premier développement du village :

Le bourg actuel de Villegly, formé autour du château fort, s'est développé en trois phases et l'on trouve dans sa configuration actuelle les étapes de ce développement.

- **LE POINT DE DEPART :** le château-fort au confluent de la Ceize et de la Clamoux puis autour de ce château-fort viennent s'abriter au IX^{ème} Siècle quelques maisons. L'ensemble forme le FORT du village, entouré de remparts et de fossés ; il avait la forme d'un carré avec un bastion à chaque angle. Des murs d'un mètre d'épaisseur existent encore à l'angle nord-est. Une seule porte donnait accès dans le Fort et le seigneur en avait la clé. A l'intérieur s'entassaient quelques maisons constituant le bourg proprement dit. Leurs portes et fenêtres donnaient sur une cour centrale, aujourd'hui appelée «la Placette». Parmi elles, le FOUR BANAL. Les fossés sont comblés depuis le XVIII^{ème} siècle et transformés en promenade publique. En 1688, les habitants payaient encore une taxe de trois livres pour «l'usage des fossés».

LA DEUXIEME PHASE : La deuxième phase du développement débute au XV^{ème} siècle. Cette deuxième partie était séparée du Fort par les fossés. Quelques maisons avaient été construites là vers 1308. Une belle maison Renaissance fut édifiée en 1551 sur l'actuelle place de la Fontaine.

LA TROISIEME PHASE : C'est la phase la plus actuelle : les maisons bordant la route et les nouveaux lotissements. Ainsi Villegly, bâti à l'origine un site de défense, resté forteresse jusqu'au XIV^{ème} siècle, s'est étendu ensuite le long des routes.

L'EGLISE : L'église Saint Sernin, située à l'angle nord-ouest du cimetière, était l'église paroissiale. Elle se trouvait «hors des murailles» et «au-delà du ruisseau» contacta Mgr Pierre d'Auxillon, évêque de Carcassonne, lors de sa visite de 1502. Dès le XVI^{ème} siècle, on avait pris l'habitude d'utiliser l'église du Fort, dédiée à Notre Dame, «pour la commodité et la sécurité, en cas de guerre, du clergé des habitants». En 1662, le Conseil Général de la Communauté, assemblé comme de coutume au Four Banal, décida de transférer l'église paroissiale et choisit définitivement l'église Notre Dame. Pierre de Gach, seigneur depuis 1646, avait restauré le chœur et construit les deux chapelles latérales de cette église en 1650, sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à Notre-Dame et déjà sans doute fort délabrée.

LE CLOCHER, LES CLOCHES ET LE CARILLON : l'ancien clocher de l'église antérieure existe aujourd'hui. Les gargouilles et les fenêtres à plein cintre indiquent qu'il doit dater de la fin du XIII^{ème} siècle.

En 1695, la Communauté paie un acompte de 75 livres à Claude, fondateur à Carcassonne pour la grande cloche du lieu, qui vaut 200 livres.

En 1792, la Patrie est en danger ; on enlève 4 cloches pour les envoyer au district, il ne reste que deux cloches : une sur l'église, une dans le clocher.

En 1924, il a été surélevé et surmonté d'une flèche en béton armé. En 1926, on baptise 14 cloches dont 13 constituent le carillon. Le quotidien 'l'Eclair' de Montpellier a relaté la cérémonie du baptême des cloches dans son numéro du 4 juillet 1926.

Quelques cloches ont été «électrifiées» et leur jeu permette d'entendre l'«Ave Maria» de Lourdes, 3 fois par jour, aux heures de l'Angélus. Les plus anciens du village vous raconteront les beaux jours de notre carillon, lorsque mon père Gustave était «maître sonneur» de cloches ; mais aussi de clarinette. Lui et ses deux compères Louis ROUANET et Jean FERASSE ne faisaient-ils pas danser la jeunesse du village, chaque dimanche dans la salle de la mairie ?

Texte tiré de l'ouvrage « Villegly en Minervois – Mon village » réalisé par la Commune de Villegly avec le Concours du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon et l'aimable autorisation de Jean Bénéit, retraité de l'Education Nationale – Officier des Palmes Académiques et auteur de cet ouvrage édité en 2003.



Service client : 0 977 408 408

(numéro non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 8h à 13h30





Villegly Pendant la Guerre

récit du livre d'or, écrit par Mme CROUZAT

*Document scanné et conservé aux archives départementales

III Hommage aux Morts

Les tableaux commémoratifs portant le nom des victimes de la grande guerre ont été placés dans les salles de classe.

On eut un comité composé de :

- M. Malosse, maire, président
- M. Baudet, Pierre, vice-président
- M. Autier, Urbain, trésorier
- Mme Crouzat, institutrice, secrétaire
- M. Maurel, Albert, Louis, Maurel, Jean, membres

M. Autier a été chargé de recueillir des fonds en vue de l'érection d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des enfants de Villegly morts au champ d'honneur.

La souscription a produit :

Versement général de la population	11.500
Versement du Conseil municipal	1000
<u>Total</u>	<u>12.500</u>

Le monument, érigé près de la gare dans un terrain donné par M. d'Orveau.

La cérémonie inaugurée le 22 novembre 1918 sous la présidence de M. Vilhet député assisté de M. Claret conseiller général et Vidal conseiller d'arrondissement de Canton de Congues la cérémonie officielle eut lieu à 10h du matin.

Le cortège, composé de la Cligue, des combattants, des pupilles et enfants des écoles, des autorités et de toute la population se forma à la mairie et traversa le village pour se rendre au monument. Des discours furent prononcés successivement par M. d'Orveau fils, Autier, maire, Maurel Albert président des Combattants, Vidal, Claret et Vilhet. Après l'audition de l'Hymne aux Morts par les enfants des écoles le cortège reprit le chemin de la mairie où eut lieu la dislocation.

Un banquet servi à midi dans la salle de l'école de filles clôtura la cérémonie.

Suite au prochain numéro : les blessés et les malades

Présentation de Mme CROUZAT

Institutrice à l'école du village, elle sera secrétaire de mairie et consignera sur un cahier d'école les différents événements qui mailleront la vie du village et de ses habitants durant la première guerre mondiale.

les Associations et autres.....

Amicale Laïque

L'Amicale laïque et ses 101 adhérents officiels, proposent diverses activités :

Pour les enfants => danse contemporaine

Pour les adultes => gymnastique douce et tonique, yoga, zumba, randonnée pédestre, « ouvrages et loisirs ».

Les horaires et tarifs sont précisés sur le site de la Mairie (www.villegly.fr).

Possibilité d'essayer les différents cours proposés.

Pour tout renseignement, venez nous rencontrer salle du Pays Bas aux jours et heures des activités.



Marché de Noël «section ouvrages et loisirs»

La Pêche

Lors du tour de France 2018, un simulateur de pêche à la ligne a eu beaucoup de succès et a ravi petits et grands. Comme chaque année, nous vous attendons le Mardi 1^{er} mai pour le concours annuel et la remise des prix à la salle polyvalente ainsi que le Samedi 11 mai pour les enfants.



A Bisto de Naz/Rugby loisirs

Vide grenier le dimanche 28 avril 2019
Buvette et restauration
contact : 06 75 49 82 23



Les Cigaloux du Minervois

La chorale poursuit sa route. Le chef de chœur peut compter sur un effectif de 33 choristes. Les cigaloux ont effectué quelques sorties : Commémoration du 11 novembre au monument aux morts et soirée à Fabrezan au profit des sinistrés de l'Aude. Une représentation en faveur des sinistrés des inondations s'est déroulée le dimanche 10 février à la salle polyvalente avec «Noir sur Blanc» de Fontiès, Zumba de Villegly, chorale La Vie en Chanson de Villemoustaussou et les Cigaloux. Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de Mathilde au foyer de Pascal et Sylvie. Bonne année à tous.

Le FC Villegly

Les 2 équipes du FC Villegly sont à la moitié du championnat. Après un peu de laissé aller, la réserve s'est bien reprise après avoir remporté trois victoires consécutives. L'équipe première occupe la quatrième place. L'entraîneur Stéphane doit remotiver ses joueurs pour effectuer une belle saison.

Le F.C. Villegly remercie la population pour le bon accueil réservé aux dirigeants, Maurice, Gérard, Jean-Marc et Jean-Pierre, lors de la présentation du calendrier 2019 ; un grand merci aussi à la mairie pour la mise à disposition des employés municipaux pour le traçage et l'entretien du complexe sportif.

L'Atac

23^{ème} édition de **CAP NORE** à VILLEGLY. Rando d'or F.F.C.
15 et 16 juin 2019.

de 6h00 à 20h00
Salle Polyvalente
Randonnées VTT

CONTACT : 06 37 69 64 10

contact@atacvtt.com

Site WEB = www.atacvtt.com



Lez'Arts en Minervois

Lez'arts TRAIL#5

dimanche 23 Juin 2019

7km, 12km, 18 km et 25km

Inscription : www.lezartsenminervois.fr

Marché des sens

dimanche 15 septembre 2019

Thème 2019 : le cirque

Contact : 06 51 06 62 76

lezartsenminervois@hotmail.com



Tour de France – Villegly étape relais 22 Juillet 2018

le 17 juillet 2018 Remise des maillots
par M.Giniès et Mme Navarro



Bienvenue à la bibliothèque



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, par leurs dons, enrichissent le fond de lecture pour adultes et enfants.
Petit rappel des horaires :

Tous les lundi de 16 h 00 à 18 h 30.

Le meilleur accueil vous est réservé.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes lectures et une très bonne année.

Loto de l'Amicale des Anciens du Génie de l'Aude

L'Amicale des Anciens du Génie de l'Aude a organisé début février son loto annuel. Les membres de notre amicale ainsi que plusieurs membres de l'Association Lavalettoise des Loisirs, au total soixante douze personnes, se sont retrouvés, le 3 février, dans le foyer de Villegly.

Monsieur Jean-Claude FOURES, en charge du tirage des numéros, durant toute la partie, mena de main de maître, cette mission, alliant humour et sérieux.

L'entracte permet de déguster le traditionnel royaume, agrémenté de boissons pétillantes, de jus de fruits et de café.

Nous remercions chaleureusement, « La Poissonnerie Conquoise », « Le Magasin VIVAL » de Villemoustaussou, la boulangerie Robalo « Au jardin des gourmandises » à Villemoustaussou, et la boucherie « Chez Jésus » de Lavalette, pour la qualité des produits, leurs conseils et la diligence de chacun quant à la réussite de cet après-midi récréatif.

Le bureau vous donne rendez-vous, pour la grillade, le 2 juin 2019.

Bernard SOLER

Travaux église

Une demande d'aide auprès de la Région a été sollicitée en vue de la restauration du plafond et des chapelles de l'église.

Notre paroisse

La paroisse St Roch en Cabardès nous informe que la première communion des enfants qui vont au catéchisme, aura lieu le dimanche 9 juin 2019 en l'église de Villegly. Martin et Amalia seront rejoints par 6 autres camarades de Villalier et Conques.

En remplacement du pèlerinage à Lourdes, une sortie aura lieu à Pibrac (près de Toulouse), pour honorer la Ste Germaine.

Le 14 février a eu lieu la journée des vocations au foyer de Villegly pour les enfants des 3 paroisses.

Marc FOURNIE à Conques, Guy SABATIER à Pennautier et André GILS à Villemoustaussou, 3 prêtres qui officient sur notre paroisse.

N° du secrétariat : 06 29 41 02 33 - le jeudi de 14h à 17 h.

«l'Ostal faitout»

Dès le vendredi 22 février de 10 h 00 à 13 h 30, Stéphanie vous accueille et vous propose sa cuisine traditionnelle avec des plats «fait-maison» à emporter. Un grand choix à déguster en famille ou entre amis.

Pour tous renseignements, s'adresser au : 48, avenue du Minervois ou téléphoner au **06 03 66 59 16**.

Bon appétit !



sarl NONNAT
ELECTRICITE • PHOTOVOLTAÏQUE • ALARME
11, Z.A. Les Terres Rouges
11160 VILLENEUVE Minervois
sarl-nonnat@orange.fr
04 68 77 06 00

CREATION ENTREPRISE
ESPACES VERTS
FAIRWAYS
100 allée Kepler 11000 -CARCASSONNE
06 09 80 30 12 - Fax : 04 68 11 70 55
fairways11@orange.fr

Etat Civil

NAISSANCES

Théodor PLANCADE
le 22 juin 2018 à Villegly

Noa FERAILLE
le 16 juillet 2018 à Carcassonne

Amna ENAIM
le 13 août 2018 à Carcassonne

MARIAGES

BOURSERY Cathy et Clément COUSSOT
le 23 juin 2018 à Villegly

BRAINEZ Magalie et ITIER Sébastien
le 11 août 2018 à Villegly

LAMOUR Elise et VERNE Alexandre
le 18 août 2018 à Villegly

RUHLMANN Claire et BONPARD Frédéric
le 27 octobre 2018 à Villegly

VIÉ Valérie et MOUREAU Marc
le 16 février 2019 à Villegly

TRANSCRIPTIONS DECES

M^{me} Joëlle BARBIS née GUILHEMAT
le 07 mai 2018 à Saint Jean (31)

M. André DREUIL
le 13 mai 2018 à Narbonne

M. Bernard PONS
le 24 juillet 2018 à Carcassonne

M. Yves CHEVALLIER
le 24 août 2018 à Carcassonne

M. Richard TISSEYRE
le 05 octobre 2018 à Carcassonne

M. Laurent CASTANO
le 28 novembre 2018 à Toulouse

M. Justin ORTEGA
le 28 novembre 2018 à Carcassonne

M^{me} Odile BRASSENS
le 09 janvier 2019 à Carcassonne

M. Henri JARRETOU
le 18 janvier 2019 à Carcassonne

DECES

M^{me} Gisèle BES née PLANCADE
le 04 février 2019 à Villegly

Infos Pratiques

MAIRIE

13 avenue du Minervo
Lundi au jeudi 10h - 12h et 16h - 18h30
le vendredi de 10h - 12h
Tél. 04 68 77 14 57
www.villegly.fr-email : mairie@villegly.fr

Agence postale communale

Lundi au Vendredi de 10 H à 12 H 00
04 68 47 61 40

CANTINE

11 rue des Pontils
04 68 47 11 67

Affaires scolaires

13 Avenue du Minervo
04 68 47 61 40

GARDERIE(A.L.A.E.)

11 rue du Pontils
06 48 35 50 95

CENTRE DE LOISIRS

11 rue des Pontils
04 68 72 09 47

BIBLIOTHEQUE

11 rue des Pontils
Lundi 16H30 - 18H30

CAMPING

«Moulin de Sainte-Anne»
04 68 72 20 80

INFIRMIERS D.E.

Mélanie ROUSSEL
Jean-Emile NUTINI
Yannick DOUCE
04 68 10 07 45 - 06 98 17 94 47

OSTÉOPATHE

Frédérique LE GALL
07 81 05 97 41

KINÉSITHÉRAPEUTE

Sophie MITJANA
Célia VIGOUREL
06 48 68 55 34

CHIRURGIEN-DENTISTE

David MICOULEAU
04 68 78 71 74

APPEL TAXI 11

06 66 88 21 21

COVALDEM

(ordures ménagères)
04 68 11 49 40

La pierre du seuil de Naurouze



*Piédestal chargé de symboles :
Le gros oeuvre de l'obélisque de
20 m de haut, construite avec de
la pierre venue de VILLEGLY,
pour le canal fut terminé le 30
septembre 1826. La base du
piédestal est ornée de plaques de
marbre. Côté Sud, une naïade
déverse de l'eau qui se divise en
deux branches.*

Maître d'oeuvre
en bâtiment
Raymond PAULY
Architecte D.P.L.G.
6 quai Valière - 11100 NARBONNE
06 14 20 56 16

 **AUDE MENUISERIE**
BOIS - PVC - ALU
aude-menuiserie@orange.fr
10 ZA Les Terres Rouges
11100 VILLENEUVE MINERVOIS
04 68 26 19 17
04 68 26 10 92
06 77 09 79 75

Journal Villegly, notre village

Comité de rédaction :

Stéphane AZÉMA - Joëlle LEVEJAC

Véronique MARCAILLON-ROMAIN - Jean MAURY

Richard PASTOR - Jeannine POUSSE - Dominique CARBOU